

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Caudéran

Mercredi 2 juillet 2025, Théâtre de La Pergola



Etaient présents :

- Pascale Bousquet-Pitt, Maire adjointe du quartier de Caudéran
- Claudine Bichet, Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes-hommes
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.
- Pauline Legardien, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente
- Gwennaëlle Pouvaret, Animatrice pour Ethics Group
- 75 habitants du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : [Participez à la vie du quartier Caudéran | Site de la ville de Bordeaux](#)

INTRODUCTION ET DEROULE DU CONSEIL

Pauline Legardien et Gwennaëlle Pouvaret ouvrent le conseil de quartier en rappelant l'ordre du jour. Un rapide tour de salle permet de connaître le niveau de familiarité des personnes présentes avec les conseils de quartier, ainsi que les modes de déplacement utilisés pour se rendre à cette réunion (à pied, à vélo, en voiture, en bus ou en deux-roues).

Elles précisent ensuite le déroulement de la soirée, qui alternera entre présentations et temps d'échanges. Deux documents sont mis à disposition : une fiche d'évaluation, destinée à recueillir les retours pour améliorer l'organisation des conseils à venir, et une fiche contact pour formuler

des questions qui ne pourraient être abordées ce soir. Les participantes et participants sont également invités à respecter les règles de prise de parole, dans un esprit d'écoute, d'équité et de respect mutuel.

La parole est ensuite donnée à Madame Bousquet-Pitt.

INTERVENTION INTRODUCTIVE ET ACTUALITES DU QUARTIER PAR PASCALE BOUSQUET-PITT

Pascale Bousquet-Pitt ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence malgré la chaleur estivale, ainsi que les élus et services municipaux mobilisés. Elle salue notamment la présence de Claudine Bichet, Didier Jeanjean, Tiphaine Ardouin (Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective), ainsi que les élus de l'opposition et les représentants du Conseil départemental. Elle rappelle que le conseil de quartier est filmé et sera diffusé en ligne sur le site de la ville de Bordeaux.

Elle rappelle que deux grands sujets structurent la réunion : le budget municipal, thématique commune à l'ensemble des conseils de quartier et la nature en ville, choisie par les habitants via le questionnaire préalable soumis aux habitants.

Végétalisation et amélioration du cadre de vie

Pascale Bousquet-Pitt souligne l'importance d'impliquer les habitants dans la végétalisation des espaces publics. Elle évoque plusieurs dispositifs en cours : le programme « 1 million d'arbres », très actif rue Pasteur, les permis de végétaliser dans les rues et les rues-jardins. Elle met également en avant le projet participatif « Passeurs d'arbres », qui mobilise 80 citoyens métropolitains pour sensibiliser leur entourage à l'importance des arbres en ville et leur préservation dans les propriétés privées.

Pascale Bousquet-Pitt annonce le lancement d'un projet de réhabilitation de la rue des Violettes. Celui-ci prévoit la remise en état des fosses et l'introduction d'un dispositif de végétalisation. En complément, la petite place des Violettes fera elle aussi l'objet d'un réaménagement complet.

Dans la continuité de la stratégie de végétalisation et résolution des îlots de chaleur, un projet concerne la rue de la Liberté, située dans un secteur particulièrement minéralisé, comme c'est le cas de nombreux quartiers proches des boulevards. Une intervention est prévue sur un délaissé de voirie situé au droit de la Cité administrative. Cet espace sera transformé en îlot de fraîcheur végétalisé. Les travaux débiteront en début d'année prochaine.

Pascale Bousquet-Pitt indique l'avènement d'un projet d'aménagement qualitatif à l'angle Pasteur/gare. L'étude vient d'être finalisée, et les travaux devraient commencer à la rentrée. Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique du programme « 1 million d'arbres » et en miroir du projet porté par Ludossens. Lors de la dernière Tournée de la démocratie permanente, les habitants ont pu découvrir les premières productions plantes et fleurs comestibles : des gâteaux et des boissons confectionnés avec les produits récoltés sur place — témoignant d'un circuit ultra-court. Pascale Bousquet-Pitt félicite les participants de cette démarche innovante, qui illustre à la fois la transition écologique et la participation citoyenne.

Actions en faveur des mobilités

Pascale Bousquet-Pitt rappelle l'engagement du quartier en faveur du développement des mobilités douces. Une étape importante a été franchie avec l'entrée dans la 3e phase du plan d'aménagement cyclable. Ce nouveau plan vise la création de plusieurs axes cyclables transversaux structurant à l'échelle du quartier. La première étape de cette phase a été réalisée en mai, avec les travaux rue Bocage. Des bandes cyclables ont été créées, accompagnées d'un passage en sens unique. Un autre chantier significatif a porté sur la rue Jules Ferry, où une discontinuité cyclable posait problème sur un axe majeur reliant Bordeaux à Mérignac. Cette discontinuité a été supprimée grâce à la création d'un double sens cyclable entre la rue de la Liberté et la rue Oscar Balaesque.

Ces aménagements se poursuivront à partir de la rentrée avec la mise en œuvre de l'axe reliant le centre de Caudéran à Mondésir, dans les deux sens. Cet axe structurant complétera le maillage cyclable du quartier.

Pascale Bousquet-Pitt annonce également plusieurs bonnes nouvelles concernant l'offre de transport, avec la création du bus express sur le boulevard qui permettra d'avoir une fréquence de passage toutes les 10 minutes.

De plus, elle a le plaisir d'annoncer le maintien de la ligne 9, qui était initialement amenée à disparaître avec l'introduction du bus express H.

La ligne 9 continuera d'assurer son itinéraire actuel, reliant Brandenburg à la Gare Saint-Jean, avec une fréquence de 10 minutes.

En ce qui concerne le BEx H, qui sera la « circulaire des boulevards », sa mise en service est prévue pour le 6 décembre 2025. Ce service circulaire, qui desservira la rive gauche et la rive droite via Cenon gare, aura également une fréquence de 10 minutes.

Cela se traduira donc par une fréquence globale de desserte toutes les 5 minutes sur le boulevard.

Autre évolution saluée : la ligne 16 sera prolongée jusqu'à la gare via la Porte de Bourgogne. Enfin, en lien avec les élus de Mérignac, un travail collectif a permis d'obtenir le rétablissement de la desserte de la gare par la ligne 1, supprimée depuis septembre 2023. Cette décision est particulièrement appréciée des habitants de Caudéran, très nombreux à emprunter cette ligne. De plus, cette dernière desservira désormais l'Arkéa Arena de Floirac. L'ensemble de ces mesures fera l'objet d'une validation lors du conseil de Bordeaux Métropole du 11 juillet, pour une mise en service effective le 6 décembre 2025.

Trottoirs et voiries

Pascale Bousquet-Pitt indique que les travaux de voirie et le marquage des aires de stationnement se poursuivent, accompagnés d'une végétalisation quand cela est possible. Une « zone de rencontre » a par exemple vu le jour rue Alphonse de Lamartine avec limitation de vitesse à 20 km/h pour sécuriser les usages.

Projets inaugurés et équipements

Pascale Bousquet-Pitt revient sur plusieurs inaugurations au cours du printemps.

L'aire de jeux inclusive du parc Monséjour (le 9 avril), qui a transformé un ancien terrain vague en espace de loisirs accessible à tous, notamment aux enfants en situation de handicap.

Le pôle d'échange multimodal de la gare de Caudéran (le 27 mars) permet désormais de rejoindre la gare Saint-Jean en 12 minutes grâce au RER métropolitain. L'offre de mobilité y est renforcée avec les bus 73, le Flex'Aéro, et un projet de station de taxis en discussion avec la SNCF. Elle souligne aussi la vitalité du site, porté par la présence de l'AGJA (maison de quartier) et d'un pôle de permaculture inédit porté par l'association l'Orée.

La place Germaine Tillon, ex-place des Martyrs de la Résistance (le 29 mars) avec son kiosque à journaux réouvert. Elle a accueilli plusieurs événements majeurs du quartier : le carnaval (entre 800 et 1 000 participants), le Forum des associations. Et tout récemment (le 18 juin), la Tournée de la démocratie permanente y a implanté le parlement mobile. De nombreux Caudéranais ont également participé la déambulation et aux ateliers proposés sur le thème « Caudéran : ville jardin ».

Le chantier du bassin nautique Jean Zay (le 9 avril) a symboliquement débuté avec l'enfouissement d'une capsule temporelle (l'équivalent de la « pose de la première pierre »). Ce futur équipement, salué par les riverains et les associations sportives, promet de devenir un véritable lieu de vie et de partage avec un lieu de convivialité. Mise en service prévue en mars 2026 !

À la rentrée de septembre ouvrira le nouveau groupe scolaire Jean Cocteau, avec une école élémentaire, une cour buissonnière très qualitative et une salle polyvalente accessible aux riverains et aux activités associatives le week-end.

Pascale Bousquet-Pitt indique que les travaux ont commencé pour 9 mois environ au parc Bordelais sur la plus ancienne aire de jeux de Bordeaux (et particulièrement vétuste). Le projet de rénovation a été établi en concertation avec les enfants.

Le parc Cerey (côté Parc Bordelais/Charles de Gaulle) accueille désormais quant à lui la première table de teqball de la ville, en accès libre, pour pratiquer des activités sportives qui combinent football et tennis de table sur une table incurvée.

Projets structurants / qualité de vie / festivités

Sur le projet de réaménagement de la place Mondésir, Pascale Bousquet-Pitt explique que le projet a fait l'objet d'une importante concertation publique, conformément à la réglementation applicable à de tels projets d'envergure, avec à l'issue de nombreuses contributions de la part des riverains et usagers. Le bilan de cette concertation sera présenté au Conseil de Bordeaux Métropole en juillet. À la rentrée, une réunion publique permettra de dévoiler le projet finalisé, enrichi de ces retours citoyens. Les premiers travaux, ceux des réseaux concessionnaires, sont programmés pour le second semestre 2026, suivis en 2027 des aménagements de voirie et de la requalification du parc. Le chantier s'étalera sur environ deux ans, avec un phasage adapté pour maintenir la circulation et le fonctionnement de la place pendant toute la durée des travaux.

Elle informe du projet de Centre de ressources urbain (situé côté sud du parc Monséjour). Un permis de construire a été déposé début juin. Ce lieu offrira aux habitants la possibilité d'y déposer les objets dont ils n'ont plus l'usage, et d'en récupérer d'autres gratuitement, dans une logique de réemploi, de réduction des déchets et de valorisation des ressources. Si les délais administratifs sont respectés, les travaux devraient démarrer en janvier 2026.

Pascale Bousquet-Pitt rappelle que des médiateurs de quartier sont déployés à Caudéran depuis février dernier et sont très sollicités. Dans cet esprit, un projet participatif a été mené en collaboration avec le centre d'animation Monséjour : l'initiative « Raconte-moi ton quartier » a permis à des habitants, des enfants et des professionnels de déambuler ensemble et de rédiger des cartes postales adressées à leur quartier. Ce travail, à la fois ludique et sensible, a permis à chacun d'exprimer son regard, ses attentes, et d'imaginer des projets communs pour mieux « faire quartier ».

Elle rappelle également que la tranquillité publique est une priorité de la majorité municipale. À ce titre, un poste de police municipale mobile est désormais déployé à Caudéran. Son inauguration officielle, en présence du maire de Bordeaux et de l'élus Vincent Maurin, a eu lieu il y a une dizaine de jours. Ce nouveau service s'inscrit dans la continuité du déploiement de la police municipale à l'échelle bordelaise depuis 2020, auquel Caudéran n'avait jusque-là pas pleinement accès. Le poste est mobile : il était la semaine dernière place Eugène Gauthier, et sera présent place Germaine Tillion vendredi. Les habitants sont invités à venir rencontrer les équipes. Ce service supplémentaire renforce la présence de proximité sur le terrain.

Pascale Bousquet-Pitt insiste fortement sur un point de vigilance dans l'usage des parcs et jardins, en particulier en ce qui concerne le problème des chiens non tenus en laisse. Les incivilités se multiplient malgré les verbalisations, les passages des agents et les rappels répétés.

Des tensions entre usagers ont été relevées, parfois accompagnées d'insultes à l'encontre de personnes demandant le respect du règlement.

Pascale Bousquet-Pitt rappelle que les chiens sont les bienvenus, mais doivent impérativement être tenus en laisse, en application d'un arrêté municipal vieux de plus de vingt ans.

Pour conclure ses propos introductifs, Pascale Bousquet-Pitt annonce un été riche en festivités : le 60^{ème} anniversaire du rattachement de Caudéran à Bordeaux sera célébré le samedi 5 juillet, au square Samuel Paty. Bordeaux Plein Air prendra ses quartiers le 12 juillet au parc Bordelais, avec un programme très attendu. Ce rendez-vous s'inscrit dans la dynamique des grands événements culturels du quartier, à l'image d'une Fête de la Musique particulièrement réussie il y a quelques jours.

LE BUDGET DE LA VILLE

Claudine Bichet

Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes

Le budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que le budget d'une ville est bien plus qu'un document technique : il reflète des choix politiques, des priorités d'action et mérite à ce titre d'être partagé avec les habitants. Pour mieux faire comprendre son fonctionnement, Claudine Bichet propose une approche pédagogique et interactive.

Un budget de 636 millions d'euros

Le budget 2025 de la Ville de Bordeaux s'élève à 636 millions d'euros, soit 2 400 € par habitant. Il se répartit entre 2 grandes sections :

- Le financement du fonctionnement.
- Le financement des investissements.

Fonctionnement et investissement : 2 logiques distinctes

Claudine Bichet explique la distinction entre fonctionnement et investissement :

- Le budget de fonctionnement couvre les dépenses courantes (salaires des agents municipaux, subventions aux associations, charges générales de service).
- Le budget d'investissement concerne les dépenses liées au patrimoine (construction, entretien, amélioration des équipements et infrastructures).

L'équilibre budgétaire, une règle obligatoire

Claudine Bichet rappelle que le budget doit obligatoirement être équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Un déficit reste possible en cas d'endettement excessif, mais cela est très encadré. Les finances des collectivités sont surveillées via des ratios comme la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser 100 % de la dette).

À Bordeaux, ce ratio est de 6 ans, un niveau considéré comme très sain (seuil d'alerte situé à 12 ans).

Les recettes de la Ville

Claudine Bichet indique que la Ville de Bordeaux finance son action grâce à 4 principales sources de recettes :

- La fiscalité (55 %), notamment la taxe foncière, devenue la principale ressource depuis la suppression de la taxe d'habitation. S'ajoutent les droits de mutation liés aux transactions immobilières (en baisse en raison de l'effondrement du marché immobilier).
- L'emprunt (20 %) qui permet de compléter l'épargne pour financer l'investissement.
- Les dotations de l'État (6 %), en baisse continue.
- Les recettes liées aux services publics, soit des usagers (8 %), comme les entrées de musées, la cantine ou le stationnement.

Claudine Bichet précise que ces services sont en grande partie financés par la Ville : par exemple, la pause méridienne est subventionnée à 70 % en moyenne. Ainsi, les recettes directes issues des usagers restent modestes, ce qui explique leur part limitée dans le budget.

Les principales dépenses

Claudine Bichet explique que les dépenses par habitant reflètent les compétences prioritaires de la Ville. Ainsi, les 2 400 € par habitant sont répartis comme suit :

- Enfance et jeunesse (440 €/hab) : premier poste de dépense, qui intègre les écoles maternelles et élémentaires, le personnel : les ATSEM, les équipements et leur entretien, et l'accueil périscolaire, etc.
- Culture (351 €/hab) : financement des établissements culturels municipaux (CAPC, MADD, Opéra...), leur fonctionnement et l'entretien du patrimoine et le soutien au tissu associatif.
- Petite enfance (209 €/hab) : crèches et leur fonctionnement (équipements et personnel).

- Transition écologique (185 €/hab) : actions en faveur de la sobriété énergétique, de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Sport (176 €/hab) : infrastructures sportives et subventions aux clubs pour notamment des cotisations abordables

D'autres postes suivent, de moindre ampleur, mais relèvent en réalité d'autres échelons de collectivités :

- Le développement économique (52 €/hab.) compétence principalement portée par la Région et Bordeaux Métropole.
- Solidarité (127 €/hab), un champ majoritairement investi par le Département.

Claudine Bichet insiste sur la répartition des compétences entre collectivités : les différences de montants s'expliquent par le fait que chaque niveau de collectivité intervient sur des champs spécifiques, afin d'éviter les doublons et d'être plus efficace.

630 millions d'euros investis depuis 2020

Claudine Bichet rappelle qu'en 5 ans de mandat, la Ville a engagé 630 millions d'euros d'investissements cumulés, un niveau inédit à Bordeaux (environ 110 M€/an contre 80 à 90 M€ auparavant). Trois raisons principales justifient cet effort :

1. Une croissance démographique soutenue (+0,8 %/an), qui implique la création de nouveaux équipements dans les quartiers en développement (écoles, équipements sportifs et culturels...).
2. L'adaptation de la ville au changement climatique, avec des investissements dans la végétalisation et la résilience urbaine.
3. La rénovation du patrimoine municipal, fort de plus de 500 bâtiments souvent anciens, avec un double objectif : performance énergétique et production d'énergies renouvelables.

Budget 2025 : les principaux postes d'investissement

Plusieurs projets concrets illustrent les priorités de la Ville pour 2025 :

- Végétalisation et réaménagements urbains (« Bordeaux Grandeur Nature ») : 17 M€ pour une ville plus vivable et plus conviviale.
- Équipements éducatifs et petite enfance : 16 M€ pour les écoles et crèches.
- Accessibilité des bâtiments publics : 11,1 M€.
- Sport et culture : rénovation complète des piscines municipales (7,2 M€), dont la piscine Judaïque.
- Énergie (efficacité, renouvelable) : 5,8 M€

Des contraintes budgétaires inédites

Claudine Bichet explique que la Ville a dû composer avec une série de chocs financiers d'une ampleur inédite :

- Covid-19 : 20 M€.
- Crise énergétique : 30 M€.
- Inflation et crise immobilière : 12 M€.
- Transfert de charges de l'État (Loi de finances) : 7,4 M€.

Au total, ces contraintes représentent une perte de 70 M€ sur le mandat.

Pour y faire face, Bordeaux a mis en œuvre des économies, notamment sur les dépenses énergétiques, et a procédé à une unique hausse du taux de taxe foncière de 4,5 % en 2023.

Des arbitrages assumés en faveur des politiques publiques

Malgré les contraintes, la Ville a fait le choix de renforcer plusieurs budgets stratégiques depuis 2020 :

- Enfance – jeunesse : + 20 %.
- Petite enfance : + 24 %
- CCAS : subvention doublée face à la montée de la précarité.
- Tranquillité publique et cohésion sociale : + 47 %.
- Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : + 60 %.
- Investissements annuels : > 110 M€.

Quelques résultats concrets

Claudine Bichet illustre son propos à travers des indicateurs qui traduisent ces efforts (non exhaustifs) :

- Bio à la cantine : de 34 % à 66 % - 80 % de bio dans les crèches (+ le remplacement des barquettes en plastique par de l'inox, plus sain)
- Places périscolaires : de 5 238 à 6 538, soit + 1 300 places (+ 25 %)
- Rues aux enfants (mise en accessibilité des rues devant les écoles) : de 4 à 66.
- Arceaux vélos : de 20 536 à 37 698.
- Arbres plantés par an : de 1 600 à 10 000.
- Zones piétonnes : de 172 ha à 245 ha (soit près de + 40 %).
- Postes de policiers municipaux : de 138 à 224 (50 depuis le début du mandat)
- Caméras de surveillance : de 136 à 224.
- Bâtiments accessibles : de 34 à 158.
- Autonomie énergétique (consommation sourcée localement) : de 2,9 % à 29,2 % (objectif 2026 : 40 %, en passe d'être dépassé).

La construction du budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que les collectivités ne représentent que 8 % sur les 3 300 milliards d'euros de la dette nationale. Pourtant, elles réalisent 70 % de l'investissement public.

Elle dénonce l'attitude de l'État qui tente de faire peser une partie de son déficit sur les collectivités, alors qu'elles ne sont pas responsables de ce déséquilibre. Ces dernières jouent pourtant un rôle essentiel dans le maintien des infrastructures et des services publics. Elle appelle à partager le constat que les collectivités ne sont pas la « bonne cible ».

Les projets dans le quartier

Pascale Bousquet-Pitt

Maire adjointe du quartier de Caudéran

Requalification de trottoirs

Pascale Bousquet-Pitt rappelle qu'un important retard a été accumulé en matière d'entretien des voiries et trottoirs dans le quartier. Dès le début du mandat, à la demande du maire et d'elle-même, Bordeaux Métropole a attribué une enveloppe exceptionnelle de 1,8 million d'euros supplémentaires à Caudéran pour les requalifications de trottoirs. Il s'agit d'une mesure unique à l'échelle de la métropole. Cette enveloppe permet de financer 300 000 € de travaux chaque année, spécifiquement sur les trottoirs du quartier.

Des projets structurants en cours

Pascale Bousquet-Pitt présente plusieurs opérations significatives en cours ou déjà engagées à Caudéran. Le bassin nautique Jean Zay constitue un exemple emblématique. Il vise l'excellence en matière environnementale, avec le label « Bâtiment Frugal Bordelais » et une certification BDNA argent. Le chantier innove par l'usage de béton de terre, issu de matériaux recyclés provenant notamment de Saint-Loubès, pour construire un bâtiment plus durable. Ce projet marque une première à Bordeaux.

Elle précise que l'équipement comptera un sixième couloir de nage, plus coûteux, mais permettant de mieux répondre aux besoins du sport santé, du sport amateur et de la compétition, notamment pour les triathlètes. Pascale Bousquet-Pitt insiste sur l'importance de soutenir les athlètes locaux, comme Marie-Julie Bonnin, championne du monde de saut à la perche, issue du quartier.

Espaces publics : modernisation et inclusion

Malgré les contraintes budgétaires, la rénovation complète de l'aire de jeux du Parc Bordelais, la plus vaste et la plus vétuste de la ville, a été maintenue. Ce chantier représente 1,2 million d'euros d'investissement, en complément de celle du parc Monséjour.

Concernant la signalisation, le quartier accuse un retard important : moins de 20 % des rues étaient dotées de marquage au sol pour le stationnement, entraînant des usages anarchiques. Un programme de remise à niveau est en cours, en lien avec Bordeaux Métropole.

Mobilités douces et réaménagements en cours

Pascale Bousquet-Pitt rappelle les aménagements cyclables réalisés sur la rue du Bocage, et des travaux d'adaptation en cours entre la place Mondésir et le centre de Caudéran (allers-retours). L'objectif est de concilier tous les usages : piétons, cyclistes, automobilistes et transports en commun.

Elle présente le projet de requalification de la place Mondésir en préparation. Ce secteur (véritable axe routier), inchangé depuis 30 ans, doit faire l'objet d'un aménagement qualitatif, offrant plus d'espace pour les piétons, des terrasses plus vastes pour les commerces et une circulation apaisée. Pascale Bousquet-Pitt évoque l'ambition d'y créer une ambiance de « campagne en ville », au bénéfice de tous les usagers.

TEMPS D'ECHANGES

« Dans la présentation du budget, vous n'avez peut-être pas parlé de la taxe professionnelle. Je pense qu'il y en a une partie qui revient à la mairie. Pour quel montant ? Et concernant le ratio dette/budget, vous avez présenté les cinq dernières années. Peut-on avoir une idée de l'évolution de la dette par rapport au budget ? »

Claudine Bichet indique que la taxe professionnelle a été supprimée. Elle est aujourd'hui remplacée par la CVAE (Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises), perçue par Bordeaux Métropole. Il ne s'agit donc pas d'une ressource pour la Ville. Elle précise que la dette de Bordeaux s'élève actuellement à 350 millions d'euros, en hausse sur le mandat en raison de l'augmentation du rythme d'investissement (passé de 80-90 à 110 millions d'euros par an). Cette hausse ne peut être financée uniquement par l'épargne. La Ville a donc eu recours à l'emprunt, mais dans des proportions maîtrisées, car elle garde pleinement sa capacité de remboursement.

« Si ma mémoire est bonne, le ratio entre budget de fonctionnement et budget d'investissement est d'environ deux tiers pour le fonctionnement et un tiers pour l'investissement. Est-ce une répartition satisfaisante ? Et est-ce comparable à d'autres grandes villes, comme Toulouse ? »

Claudine Bichet répond qu'il est difficile de comparer les ratios avec d'autres villes, car chaque collectivité a ses propres niveaux de mutualisation avec sa métropole. Bordeaux est très mutualisée avec Bordeaux Métropole, ce qui modifie la structure des charges de fonctionnement. En revanche, sur l'investissement, les chiffres sont publiés chaque année : Bordeaux fait partie des villes qui investissent le plus par habitant, tout comme la métropole.

« Ma question porte sur les budgets alloués aux associations dans le quartier de Caudéran. Le fonds d'aide au quartier, qui revient régulièrement en délibération au conseil municipal, est doté de 53 000 euros pour 2025, l'un des montants les plus élevés. Or, à la mi-année, seuls 50 % de cette enveloppe ont été dépensés. Est-ce qu'il y a un déficit d'associations dans le quartier, ou des dossiers refusés pour cause d'insuffisance ou de complexité ? »

Pascale Bousquet-Pitt précise que le fonds d'aide au quartier est destiné exclusivement à financer des animations locales, à raison d'environ 1 à 1,5 euro par habitant. Toutes les demandes reçues pour des animations ont été satisfaites. Ce fonds ne couvre pas les demandes de subventions de fonctionnement des associations, qui relèvent du budget général de la Ville. D'autres associations, notamment dans le domaine périscolaire, bénéficient de financements via ce budget global.

« Avec quatre ans de recul, referiez-vous les mêmes choix budgétaires ? Y a-t-il des choses que vous auriez faites différemment ? »

Claudine Bichet affirme que l'équipe municipale a toujours cherché à faire au mieux avec les moyens disponibles, en restant fidèle aux priorités du programme. Elle rappelle l'augmentation de 20 % des budgets consacrés à l'enfance, à la jeunesse et aux familles, le doublement de la subvention à l'action sociale, ou encore la multiplication par dix du nombre d'arbres plantés. Elle considère que ces choix sont cohérents avec la volonté de préparer l'avenir, malgré les nombreuses crises survenues pendant le mandat.

« Dans cette présentation, vous n'avez pas abordé la projection de la dette, or elle a crû de 72 % depuis le début du mandat, et même de 300 % entre 2023 et 2024. N'est-ce pas inquiétant, d'autant que les taux sont très élevés ? Par ailleurs, vous parlez d'investissements stables autour de 100

millions, mais aucune école n'a été créée sur ce mandat, contrairement à la précédente, alors que la population augmente. »

Claudine Bichet conteste les chiffres avancés, qui sont inexacts, même incohérents entre eux. Elle reconnaît que la dette a augmenté et l'assume pleinement, car derrière la dette, c'est de l'investissement et investir est la seule manière de préparer l'avenir. Face aux chocs climatiques, sociaux et à la baisse des soutiens de l'État, elle estime qu'il est nécessaire de renforcer les services publics locaux et d'adapter la ville au changement climatique pour que l'on puisse encore y vivre demain. Elle réaffirme que la Ville maîtrise sa dette et qu'il n'est pas utile d'alimenter des polémiques sans intérêt pour les habitants.

« Que faites-vous pour l'entretien des rues et trottoirs ? Les grandes rues sont plutôt bien entretenues, mais ce n'est pas le cas des petites. Je viens de Pessac, où la ville semble mieux suivie. Herbes folles, caniveaux non nettoyés... cela m'attriste beaucoup. »

Pascale Bousquet-Pitt rappelle qu'un effort de rattrapage important a été engagé sur le quartier, avec une enveloppe spécifique pour Caudéran de 1,8 million d'euros de crédits supplémentaires. Elle insiste sur le fait que les travaux ne concernent pas uniquement les grandes artères, citant en exemple la rue Alphonse de Lamartine, actuellement réaménagée. Elle évoque également l'engagement de la Ville en faveur de l'accessibilité, avec une nette hausse du budget alloué, permettant l'adaptation des voiries, trottoirs et équipements aux normes PMR. Mais le défaut d'entretien était tel que tout ne peut être rattrapé en un seul mandat ; les efforts se poursuivront.

« Êtes-vous en mesure d'estimer le coût croissant des assurances pour la Ville, notamment avec la multiplication des événements climatiques ? »

Claudine Bichet confirme que le coût des assurances explose et que certaines compagnies refusent désormais d'assurer certains risques. Ce phénomène touche toutes les collectivités, mais aussi les particuliers. Elle y voit une conséquence directe du dérèglement climatique et souligne que, faute d'action rapide, les coûts deviendront insoutenables. Elle appelle à une réponse forte à tous les niveaux, tout en réaffirmant l'engagement de Bordeaux sur ce terrain.

LA NATURE EN VILLE

Didier Jeanjean

Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.

En introduction, Didier Jeanjean rappelle que le sujet de la nature en ville revêt une importance majeure à double titre : d'une part, parce qu'il touche au quotidien des habitants (ombrage, esthétisme, qualité de vie), d'autre part, parce qu'il constitue une réponse incontournable à la crise climatique. Il insiste sur le fait qu'on ne peut plus « lutter contre », mais qu'il faut désormais « faire avec ». Dans cette optique, la stratégie municipale vise à rendre la ville habitable demain, en particulier face aux vagues de chaleur. Le travail de la nature, c'est miser sur l'habitabilité des villes de demain.

C'est tout le sens du programme « Bordeaux Grandeur Nature », mis en place dès 2021, qui s'inscrit dans une logique d'action concrète plutôt que dans des projections lointaines. Ce programme repose sur une conviction : plus la ville est végétalisée, plus elle est résiliente et agréable à vivre.

Nature et patrimoine : une évolution nécessaire

À travers des photographies projetées, Didier Jeanjean retrace l'évolution de Bordeaux : le paysage urbain du XVIII^e siècle, le tout-voiture des années 1970-1980, la redynamisation des quais dans les années 2000 grâce à la végétalisation et au réaménagement des espaces publics, mais aussi des quais submergés aujourd'hui de manière récurrente.

Il montre les limites du modèle urbain existant et évoque le besoin de reconsidérer notre rapport au patrimoine. Il explique que les conséquences du changement climatique sont déjà visibles : écoles fermées, chantiers arrêtés, activités économiques ralenties, transports perturbés, centrales nucléaires ralenties...

Face à cela, Didier Jeanjean plaide pour des solutions fondées sur la nature : protéger les zones humides, freiner l'artificialisation des sols (ex. programmes immobiliers mal situés)... L'exemple de Mission Démocratie Permanente

la préservation de la Jallère est cité. Didier Jeanjean insiste sur le fait que ces solutions sont non seulement efficaces, mais aussi peu coûteuses comparées aux ouvrages de protection (comme les digues).

Les nouveaux défis

Didier Jeanjean identifie plusieurs enjeux majeurs :

- La gestion de l'eau.
- La lutte contre les îlots de chaleur urbains (nombreux à Bordeaux).
- Le retour de la biodiversité en ville.
- La réappropriation des espaces publics par les habitants.
- La réduction des émissions liées aux transports.
- La valorisation du patrimoine bâti de Bordeaux (ville de pierre).

Il insiste sur le rôle de la nature comme levier de transformation urbaine et sociale : jardinage collectif, compostage, permis de végétaliser... autant de dynamiques collectives qui créent du lien dans les quartiers. Il évoque aussi l'objectif de neutralité carbone fixé par l'État pour 2050 et souligne que la réduction de la place de la voiture participe à cet effort.

Une nouvelle approche de l'espace public

Didier Jeanjean affirme que réorganiser l'espace public, c'est revoir la place de la voiture, non pour l'éliminer, mais pour permettre à ceux qui en ont réellement besoin de mieux l'utiliser (personnes à mobilité réduite, professionnels, services d'urgence).

Il prend l'exemple des « rues aux écoles », d'abord piétonnes à certaines heures, puis aménagées durablement : bancs, fontaines, arbres, trottoirs accessibles... Ces rues deviennent de véritables extensions des établissements scolaires.

De la rue à la ville : une stratégie en calques

La stratégie s'appuie sur deux calques superposés :

1. De l'échelle de la rue à celle de la ville :

L'action part du quotidien, notamment des enfants. Les cours d'école sont végétalisées. Les « rues aux écoles » deviennent piétonnes, d'abord aux heures d'entrée et de sortie, puis en continu. Des fontaines, bancs, arbres, trottoirs élargis y sont installés. Certaines d'entre elles deviennent des extensions des écoles. À Caudéran, deux projets majeurs incarnent cette logique : les futures aires de jeux de Monséjour et celle du parc Bordelais, qui sera la plus grande... et la plus haute, annonce-t-il sans en dévoiler les détails.

2. La réorganisation des flux :

Le second calque s'intéresse à la circulation. Didier Jeanjean évoque les aménagements des boulevards et les cours (qui a duré quatre ans) pour favoriser les transports en commun et agrandir les trottoirs. Aujourd'hui, un travail concerne les quais, à la fois rive droite et rive gauche.

Dans le centre-ville historique, très étroit, les zones piétonnes prennent le relais. L'enjeu est de faire disparaître le trafic de transit non essentiel dans les secteurs résidentiels ou touristiques.

Didier Jeanjean explique que cette logique s'inscrit dans une volonté de constituer une véritable « charpente verte » sur la ville, grâce à une trame végétale continue qui relie rues, parcs et jardins et contribue à rafraîchir Bordeaux. Ce travail, amorcé dès le début du mandat, nécessite des investissements élevés, pleinement assumés par la Ville.

3. Didier Jeanjean ajoute un troisième calque : celui du « parcours marchable » et cite le sociologue urbaniste David Lestoux, qui démontre que pour revitaliser les centres-villes, il faut miser sur l'esthétique et le confort de déambulation plutôt que sur la simple praticité. Les centres commerciaux resteront toujours plus pratiques, mais les centres-villes apaisés, renaturés, moins pollués et moins bruyants deviennent des lieux agréables de promenade. Il prend l'exemple de la place Ozanam à Caudéran.

Didier Jeanjean insiste sur le fait que ces actions ne relèvent pas de l'expérimentation, mais d'une politique publique assumée. Toutes les rues devant les écoles seront piétonnisées ou végétalisées d'ici la fin du mandat. L'ensemble des cours d'école le sera dans les dix prochaines années. Les budgets sont votés, les équipes sont en place, les projets avancent.

Didier Jeanjean présente quelques chiffres, mais insiste sur l'importance du qualitatif plus que du quantitatif :

- Arbres plantés : 10 000 par an depuis 2020 (contre 1 600/an en 2019).
- 4 microforêts et une quinzaine de cours buissonnières réaménagées chaque année (aucune en 2019).
- + 13 ha de pleine terre.

Il évoque également le développement des vergers urbains, quasiment inexistants jusqu'à présent. Aujourd'hui, 30 vergers sont en place à Bordeaux.

Des résultats visibles

Didier Jeanjean cite une hausse de + 5 % du trafic piéton en centre-ville entre 2023 et 2024, ce qui, sans garantir une hausse du chiffre d'affaires, témoigne d'un regain d'attractivité.

La pollution automobile recule également, comme en témoignent les données d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Le dioxyde d'azote est en baisse : - 22,5 % en 2020 par rapport à 2019 (année de référence avant COVID), - 27,5 % en 2023 et - 35 % en 2024.

Il insiste sur le fait que ces résultats sont collectifs : les élus initient les projets, mais ce sont les habitants qui choisissent de moins utiliser leur voiture, de télétravailler, de passer à des mobilités douces.

Didier Jeanjean termine sur une note plus légère : selon le Happy City Index 2025, Bordeaux arrive en tête des villes françaises où les habitants se déclarent les plus heureux. Il se garde de juger la rigueur méthodologique de ce sondage, mais note qu'il vaut toujours mieux être premier que dernier.

TEMPS D'ECHANGES

« Vous avez dit que végétaliser permettait de redynamiser les commerces, en évitant que les gens partent dans les centres commerciaux. Or, l'axe principal de Caudéran est passé en sens unique pour faire de la place aux bus et aux cyclistes, et cela a provoqué la fermeture de plusieurs commerces. Pensez-vous vraiment que le centre de Caudéran est dynamique ? L'avez-vous déjà vu un dimanche après-midi ? En comparaison, le centre du Bouscat est plus vivant. »

Didier Jeanjean précise que les données évoquées proviennent du sociologue urbaniste David Lestoux, invité par l'association des commerçants de Bordeaux lors de leur dernière assemblée générale. Selon lui, la ville « esthétique » attire davantage que la ville « pratique ». Il indique avoir échangé avec plusieurs commerçants de Caudéran – le fromager, le garagiste, l'association locale – sans qu'ils ne signalent de difficultés spécifiques. Il admet toutefois que globalement le commerce connaît des problèmes généralisés, en lien avec le e-commerce, l'évolution des modes de consommation, la baisse du pouvoir d'achat et la prolifération des zones commerciales en périphérie. Il mentionne une hausse de 5 % de la fréquentation piétonne entre 2023 et 2024 à Bordeaux et souligne qu'avant les aménagements, il était impossible de circuler à vélo sur l'avenue Louis Barthou, pourtant bordée d'établissements scolaires. Aujourd'hui, les enfants peuvent s'y rendre en sécurité.

Pascale Bousquet-Pitt rappelle que le centre de Caudéran a toujours été très calme le dimanche. La réouverture du kiosque n'y change rien. Des offres de restauration pourraient attirer davantage de fréquentations, mais les loyers commerciaux élevés constituent également un frein. Elle note toutefois que plusieurs commerçants s'installent et que l'activité reste globalement bonne. Elle insiste sur les difficultés liées à la baisse du pouvoir d'achat et souligne, à partir d'étude nationale de CCI France, qu'un client à pied consomme plus qu'un cycliste, qui consomme lui-même plus qu'un automobiliste. Le quartier est adapté à la marche, même si certaines personnes peuvent avoir des difficultés. Elle confirme l'hétérogénéité des situations commerciales et l'absence de baisse significative de circulation, notamment sur l'avenue Leclerc, où des hausses sont constatées à certains horaires. Elle conclut sur la nécessité de partager l'espace public entre toutes les mobilités.

« Est-ce que vous faites attention à préserver les beaux arbres lors de la délivrance des permis de construire ? »

Didier Jeanjean indique que protéger les arbres existants est aussi important que d'en planter. À son arrivée, seuls 40 arbres étaient classés au PLU. En six mois, avec l'appui des habitants, 181

Mission Démocratie Permanente

arbres supplémentaires sont protégés. Le nouveau règlement impose de replanter trois arbres pour chaque abattu, en prenant en compte l'emprise racinaire. Il évoque aussi la Jallère, initialement vouée à devenir des programmes immobiliers : le site est désormais classé et non constructible. Il pourrait, à terme, accueillir des fermes urbaines, des jardins partagés ou des lieux de promenade.

« Bordeaux piéton, c'est bien... mais combien de commerces ont fermé depuis ? »

Didier Jeanjean reconnaît ne pas être spécialiste du commerce, mais rappelle que Bordeaux compte aujourd'hui 9 300 commerces dont 3 800 en centre-ville, un chiffre élevé qui contredit les discours alarmistes.

« La rue Godard est devenue très passante et dangereuse avec les nouvelles règles de circulation. Elle ressemble plus à un boulevard. Est-ce qu'un panneau "sauf riverains" pourrait limiter la circulation ? »

Didier Jeanjean reconnaît que la circulation excessive, le bruit et la vitesse sont des préoccupations récurrentes dans les conseils de quartier. Il estime qu'un travail est nécessaire, même si tous les problèmes ne peuvent être réglés d'un coup.

Pascale Bousquet-Pitt précise que la rue Godard enregistre environ 5 200 véhicules par jour, ce qui empêche de la transformer en « vélo-rue ». Des réflexions sont en cours, mais aucune solution immédiate n'est encore trouvée. Elle indique toutefois que les derniers comptages n'ont pas montré d'augmentation du trafic avant / après la mise en service du Bus Express.

« Vous avez montré une diapo sur les arbres plantés. Pouvez-vous préciser les essences choisies, leur taille et leur adaptation au climat ? Et petit clin d'œil : Bordeaux, ville heureuse, mais aussi très embouteillée... »

Didier Jeanjean précise que les 57 000 arbres plantés sont distincts des 45 000 arbres préexistants et ne comptent ni les arbustes ni les plantations basses. Il détaille les choix : multi-essences pour éviter les plantations homogènes fragiles, essences locales ou adaptées au climat, voire espèces à protéger comme on le ferait pour la faune en danger. Il cite l'exemple de la place Pey Berland, où des mélias ont été plantés pour leur densité de feuillage et leur croissance rapide, créant déjà de l'ombre pour les bancs. Des arbres fruitiers sont également privilégiés dans certains espaces publics.

Didier Jeanjean répond que le classement qui place Bordeaux comme la ville « la plus embouteillée de France » est en réalité trompeur, car ce classement ne mesure pas le niveau d'embouteillage au sens strict, mais la vitesse moyenne de circulation. Ce que révèle l'étude, c'est que Bordeaux est la ville de France où l'on circule le plus lentement en voiture, et non celle où les bouchons sont les plus importants. Il rappelle que cette lenteur correspond en réalité à un objectif souvent exprimé par les habitants eux-mêmes : rendre la ville plus apaisée, moins envahie par les voitures, plus agréable pour les piétons. C'est notamment ce que cherchent à favoriser les politiques mises en œuvre avec, par exemple, la création du plus grand secteur piéton de France. Il précise aussi que le classement désavantage Bordeaux par construction : contrairement à d'autres grandes villes comme Lyon, Toulouse ou Marseille, Bordeaux n'a pas d'autoroute traversant son territoire communal. Or, dans ces autres villes, les autoroutes urbaines – à grande vitesse – sont intégrées dans la zone d'analyse, ce qui fait mécaniquement remonter la moyenne de vitesse. En outre, la zone prise en compte pour Bordeaux ne se limite pas à la commune : elle englobe aussi la circulation dense des communes limitrophes comme Le Bouscat, Talence ou encore Mérignac. Cela fausse encore un peu plus la comparaison, car on additionne des flux qui ne relèvent pas uniquement de la ville de Bordeaux. Il conclut que le classement réellement pertinent est celui réalisé à l'échelle des métropoles, car elles sont comparables entre elles. Sur ce plan, Bordeaux Métropole figure au 6e rang national, avec un score en amélioration. Il estime enfin qu'à l'avenir, la lenteur en ville pourrait devenir un indicateur de qualité de vie, et invite les participants à revoir ce classement dans dix ans, avec un regard sans doute très différent.

« Les rues ne sont pas entretenues. Lors d'orages, les caniveaux débordent. Et les poubelles, souvent laissées sur les trottoirs, gênent la circulation à pied, voire la rendent impossible, notamment pour les personnes handicapées. Quelles actions sont prévues ? »

Pascale Bousquet-Pitt rappelle que l'entretien des trottoirs jusqu'aux caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires (règlement communal de 2016). Lors des épisodes orageux, les volumes d'eau peuvent excéder les capacités des réseaux, même entretenus. Elle reconnaît que certains secteurs, comme autour du parc Bordelais, nécessitent un curage plus fréquent par les services de la SABOM et que des caniveaux encombrés peuvent être signalés par les riverains.

Mission Démocratie Permanente

Le dispositif « Rentrez vos bacs », mené en lien avec Bordeaux Métropole, prévoit des verbalisations après avertissement. Cet été, six rues de Caudéran seront ciblées. Elle invite les habitants à signaler les rues les plus concernées.

« Végétaliser les fosses devant les maisons, c'est très bien, mais parfois, les plantes débordent et empêchent le passage des poussettes ou des personnes à mobilité réduite. Que faire ? »

Didier Jeanjean répond que l'entretien des plantations est une obligation inscrite dans l'accord passé avec les habitants lors de l'ouverture des fosses. Si une végétation déborde sur le trottoir, les agents municipaux peuvent intervenir pour alerter les riverains concernés.

« J'ai vu la transformation de la place Ozanam, devenue agréable alors qu'elle était autrefois impraticable. Est-ce que cela coûte plus cher de faire une place végétalisée plutôt qu'en béton ? »

Didier Jeanjean explique que le mandat est mené à budget constant, avec un fonds d'investissement fixe. Il souligne l'effort d'adaptation des projets existants, comme celui de la place Ozanam, pour les rendre plus végétalisés sans coût supplémentaire. Ce n'est pas tant la plantation d'un arbre qui est coûteuse, mais son entretien, surtout dans un espace non standardisé, comportant des plantes, des bancs, des jeux, des assises, etc. C'est là que le budget de gestion intervient davantage.

CONCLUSION DE PASCALE BOUSQUET-PITT

Pascale Bousquet-Pitt conclut la séance en remerciant l'ensemble des participants. Elle propose de ne pas prolonger davantage les échanges, compte tenu de la chaleur, et invite les habitants à partager un moment convivial autour du verre de l'amitié. Elle rappelle le prochain rendez-vous festif : la célébration des 60 ans du rattachement de Caudéran à Bordeaux, qui se tiendra samedi 5 juillet de 10 h à 14 h au square Samuel Paty.